



RPCA Note aux décideurs

L'irruption de la pandémie du COVID-19 pourrait occulter et aggraver une crise alimentaire et nutritionnelle majeure préexistante au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Des dizaines de millions de personnes sont menacées et la stabilité régionale pourrait être en jeu.

MESSAGES CLÉS

Cette note a été produite par le Secrétariat exécutif du CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE). Elle s'appuie sur les conclusions des réunions annuelle et restreinte du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), tenues respectivement le 9 décembre 2019 à Paris et le 2 avril 2020 par vidéoconférence.

MESSAGE 1 : La région fait face à une superposition de plusieurs menaces affectant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables.

- ▶ La campagne agropastorale 2019-20 a été globalement bonne avec une production céréalière de 74 millions de tonnes, en hausse de 12 % comparée à la moyenne des cinq dernières années. Cependant, des baisses importantes sont observées au Cabo Verde (-80 %), en Gambie (-47 %), en Sierra Leone (-15 %) et au Niger (-6 %). La situation pastorale est tendue en raison de déficits fourragers dans certains pays (Mauritanie, Niger et Sénégal), des mesures de restriction de la transhumance transfrontalière prises par certains pays, mais aussi l'inaccessibilité aux pâturages du fait de la crise sécuritaire. Les marchés de produits agricoles connaissent déjà une tendance haussière des prix qui pourrait s'accélérer avec les mesures de lutte contre le COVID-19.
- ▶ **La menace acridienne plane sur la région.** Ses conséquences redoutées, ajoutées à celles de la chenille légionnaire, pourraient compromettre les prochaines récoltes et la disponibilité de pâturages pour le bétail.
- ▶ **L'environnement économique se dégrade** sous l'effet de facteurs multiples. L'inflation et la dépréciation des devises locales affectent l'accès des ménages à une alimentation et une nutrition convenables en Gambie, en Guinée et plus particulièrement en Sierra Leone et au Libéria. De même, la chute des prix du coton et le risque de leur effondrement avec la crise sanitaire pourraient impacter dangereusement les économies locales des pays producteurs et fragiliser les revenus et les moyens d'existence des ménages. Les mesures prises pour limiter la propagation du COVID-19 (fermeture des commerces non essentiels, limitation de la mobilité) viennent aggraver cette situation économique déjà tendue.
- ▶ **L'insécurité civile persiste** dans le bassin du lac Tchad, au Liptako-Gourma, au nord et nord-ouest du Nigéria. Elle provoque d'importants flux de populations déplacées, la fermeture de nombreuses écoles et de centres de santé. Elle perturbe également le bon fonctionnement des marchés et entrave l'accès aux terres de culture et de pâturage. Dans les pays concernés, les arbitrages budgétaires entre urgences sécuritaires, sanitaires et alimentaires sont de plus en plus difficiles, voire impossibles.



À PROPOS

Créé en 1984 et placé sous le co-pilotage politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le RPCA a pour mission de construire une vision consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle et de promouvoir le dialogue et la coordination au bénéfice de la décision et de l'efficacité des interventions. Il est co-animé par le CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

MESSAGE 2 : La pandémie du COVID-19 masque une crise alimentaire et nutritionnelle majeure qui frappe déjà la région et pour laquelle l'urgence d'agir s'impose.

- ▶ Pendant que les gouvernements de la région affinent leurs stratégies et mobilisent des moyens pour contrer la pandémie du COVID-19, 17 millions de personnes, dont 7 millions pour le Nigéria seul, ont besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate. Plus de 1 million d'entre eux sont en situation d'urgence. Si des mesures appropriées ne sont pas prises rapidement, les effets cumulés des crises sécuritaire et sanitaire pourraient faire basculer environ 51 millions de personnes supplémentaires dans une situation de crise alimentaire d'ici la soudure.
- ▶ La situation des pays les plus touchés par la crise économique mérite aussi l'attention des pouvoirs publics. C'est notamment le cas de la Sierra Leone qui, pour la première fois, enregistre près de 1.3 million de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- ▶ Malgré les efforts des États, la malnutrition aiguë persiste dans la région. Près de 2.5 millions d'enfants de moins de 5 ans sont touchés par le fléau dans le Sahel. La situation pourrait se dégrader rapidement avec les fermetures des écoles et des centres de santé du fait des crises sécuritaire et sanitaire.
- ▶ Les plans nationaux de réponse aux crises alimentaires définis par les pays souffrent d'année en année d'un déficit de financement. À peine 50 % des financements requis ont été mobilisés en 2019. La situation en 2020 nécessite un engagement politique fort et des moyens financiers plus conséquents.

MESSAGE 3 : Les mesures de santé publique liées à la pandémie du COVID-19 constituent une sérieuse menace d'aggravation de la crise alimentaire et nutritionnelle.

La crise sanitaire pèse lourdement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aura de nombreuses implications, notamment :

À court terme :

- ▶ L'effondrement des systèmes locaux d'approvisionnement alimentaire, notamment de la production agricole vivrière pendant la campagne agropastorale en cours du fait des difficultés d'accès aux facteurs de production (semences, engrais, pesticides, crédit et conseil agricole) ;
- ▶ L'aggravation du chômage, la fragilisation des revenus, y compris des producteurs privés de débouchés pour leurs produits, ainsi que la détérioration du pouvoir d'achat et l'inaccessibilité des consommateurs à l'alimentation, en particulier ceux de l'économie informelle durement touchés par la limitation de la mobilité et la fermeture des marchés.

À moyen et long termes :

- ▶ La dépendance accrue de la région vis-à-vis des importations extra-africaines en cas d'effondrement durable des systèmes alimentaires locaux;
- ▶ La flambée des prix des denrées alimentaires importées en cas de fortes perturbations des marchés mondiaux comme ce fut le cas lors de la crise de 2008.

MESSAGE 4 : Il est urgent d'agir immédiatement en s'appuyant sur des approches innovantes, anticipatives, flexibles et coordonnées, construites autour d'un leadership fort des organisations intergouvernementales (CEDEAO, UEMOA, CILSS).

À cet égard, il convient dès maintenant :

- ▶ De déclencher les mécanismes d'urgence afin d'apporter l'assistance requise aux populations actuellement en crise alimentaire et de mettre en place des mesures anticipatives, de veille et d'atténuation afin d'éviter qu'environ 51 millions de personnes supplémentaires ne basculent dans la crise ;
- ▶ D'initier des programmes ambitieux pour juguler les conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, visant notamment à :
 - Préserver, sécuriser et renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire, y compris la libre circulation transfrontalière des denrées alimentaires, la mise en place de mécanismes d'approvisionnement alimentaire de proximité (boutiques témoins et autres) au profit des consommateurs vulnérables ;
 - Renforcer le pouvoir d'achat et des moyens d'existence des ménages vulnérables à travers l'amplification des programmes de protection sociale ;
 - Mettre en place des mesures de sécurisation et de soutien à la campagne agropastorale en cours (accès aux intrants, au crédit, au conseil agricole), ainsi qu'au profit des chaînes de transformation et de distribution ;
 - Anticiper la formulation et le financement de plans de relance des systèmes agro-alimentaires.

IMPLICATIONS MAJEURES POUR LA CEDEAO, L'UEMOA ET LE CILSS

Face à la crise alimentaire et nutritionnelle majeure que connaît la région :

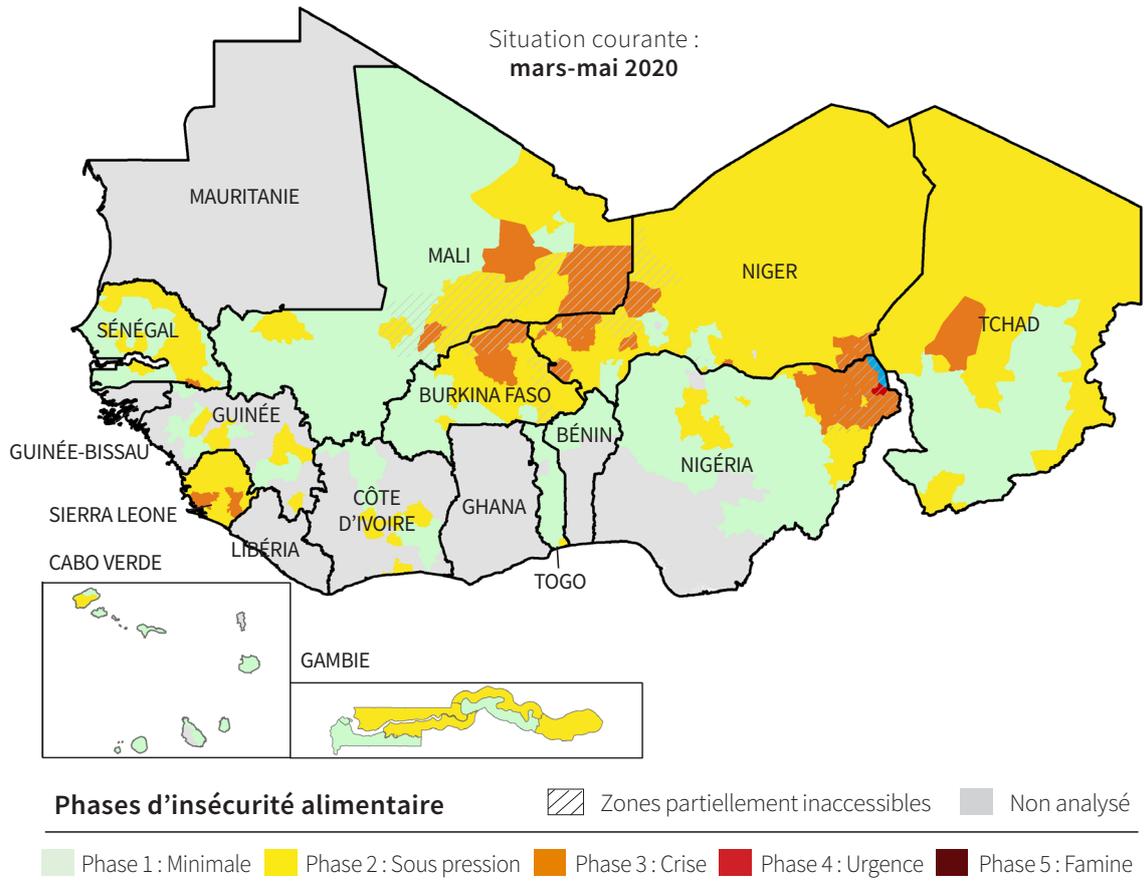
1. Prendre rapidement des mesures politiques et financières pour soutenir :
 - ▶ La mise en œuvre des plans nationaux de réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle définis par les pays ;
 - ▶ La campagne agropastorale en cours, y compris l'appui aux initiatives de veille et d'anticipation des États face à la menace acridienne.
2. Activer et renforcer les instruments de coordination et d'alignement des interventions au plan régional et au niveau des États afin de fédérer les différentes initiatives et assurer plus d'efficacité et d'impact. Organiser le plus rapidement possible une première consultation avec les partenaires de la région.
3. Prendre les dispositions nécessaires, en coopération avec les États, en vue d'accélérer la mise en œuvre de la **Déclaration de Banjul sur la nutrition**, notamment à travers des engagements accrus en faveur de mesures préventives permettant d'inverser les tendances nutritionnelles négatives et dévastatrices.

Face aux conséquences redoutées de la pandémie du COVID-19 sur les systèmes agro-alimentaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

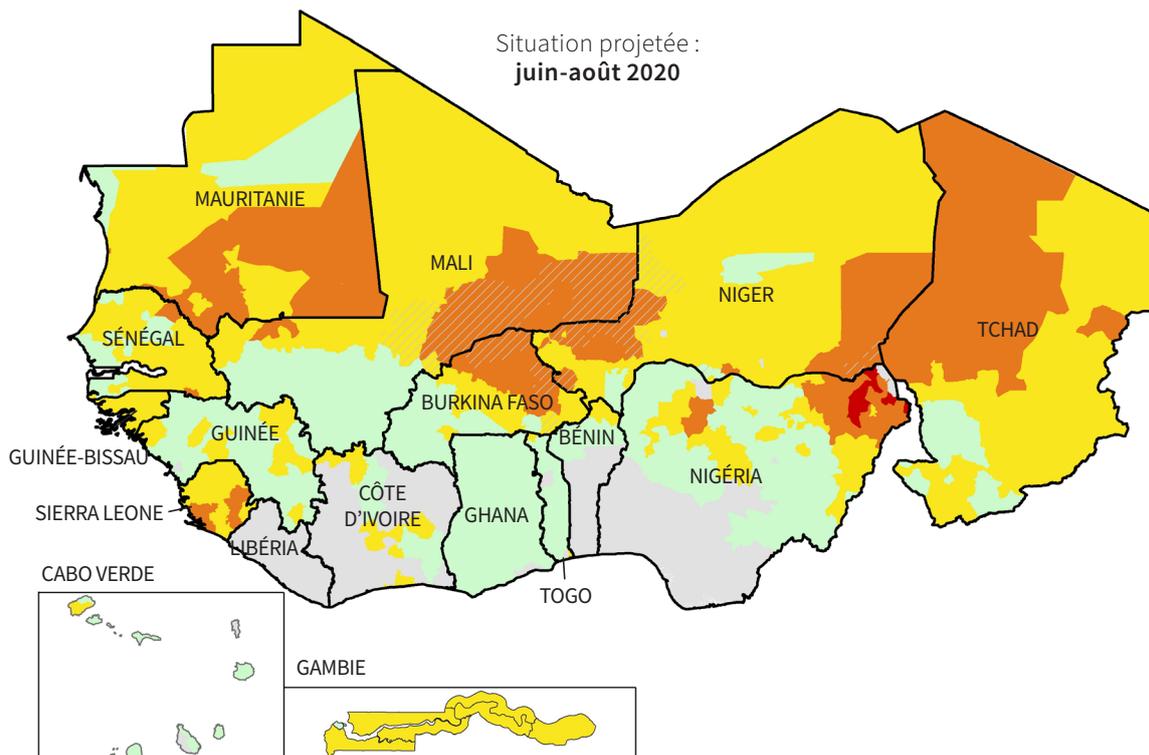
1. Accompagner les États pour la mise en place de dispositifs nationaux de veille et d'évaluation permanente des conséquences de la pandémie du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'image de la *Task force régionale* décidée par la consultation ministérielle du 31 mars 2020 ;
2. Soutenir les efforts d'anticipation des États pour la conception et la mise en œuvre de stratégies de relance et de dynamisation des systèmes agro-alimentaires, y compris les segments de la collecte, de la transformation et de la distribution.

SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST : SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

11.4 millions de personnes sont en situation de crise ou pire (phases 3-5)



17 millions de personnes risquent d'être en situation de crise ou pire (phases 3-5)



Source : Analyses du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020 www.food-security.net

© 2020. Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), carte réalisée par CILSS/AGRHYMET